



CENTRE DE LOISIRS DE SAINT VIGOR LE GRAND

ETE 2022

PROJET PÉDAGOGIQUE



PRÉPARÉ ET PRÉSENTÉ PAR

ANTHONY LAINÉ
DIRECTEUR

À PROPOS DU CENTRE DE LOISIRS DE SAINT-VIGOR-LE-GRAND



Créé en 1993 par Madame VAN ELSÜE, le centre de loisirs perdure et se développe.

S'il bénéficiait des installations du stade Marcel GARNIER, il peut dorénavant compter, en plus, de la salle multi-activités de "l'Odyssée" pour accueillir les enfants. Ils peuvent ainsi profiter librement des grands espaces pour s'amuser en toute sécurité.

Le centre de loisirs est un lieu important dans la vie des enfants. Il vient s'ajouter à l'école et au cadre familial. L'équipe pédagogique du centre a également un rôle d'éducation bien particulier. Les animateurs doivent faire en sorte de laisser au maximum la parole aux enfants : ils sont là pour passer de bonnes vacances.

Nous devons leur proposer un cadre plus souple que celui de l'école tout en veillant à ce que chaque enfant respecte les règles de la vie en collectivité.

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

- Nature : Centre de Loisirs sans Hébergement.
- Organisateur : Mairie de Saint-Vigor-le-Grand
9 Rue de la Mairie
14400 Saint-Vigor-le-Grand
02.31.92.10.23
- Responsable : Monsieur le Maire, Benoît FERRUT.
- Directeur du CLSH : Anthony LAINE
06.76.49.51.35
anthonylaine14@yahoo.fr

- Implantation :

Espace jeunesse l'Odyssée,
28 rue Saint-Sulpice
14400 Saint-Vigor-le-Grand

- Numéro d'agrément :

NOS BUTS ET OBJECTIFS

- Le respect de l'individu

Le centre tient à l'égalité des droits et des devoirs. L'enfant doit s'épanouir au sein de la structure en respectant la liberté de l'autre.

- La vie en société

La pandémie nous a rappelé combien la vie en société était importante et déterminante dans la vie des enfants et adolescents. Elle sera mis en lumière grâce aux activités de groupe et au partage des responsabilités par exemple.

- L'éducation à la citoyenneté

L'enfant ou l'adolescent doit mesurer l'importance de son environnement spatial et prendre conscience de la nécessité de respecter la nature et le patrimoine.





NOTRE CHAMP D'ACTIVITÉ

CETTE PARTIE COMPREND LES PROCESSUS, LA MISE EN ŒUVRE ET L'EXÉCUTION DU PROJET.

- Public

Pour les vacances d'été, la capacité d'accueil a été fixée et déclarée à 162 enfants en juillet et 108 en août. Ces jeunes ont entre 3 et 14ans et sont issus de la commune de Saint-Vigor-le-Grand mais également d'autres communes du Bessin. Ils sont issus de divers milieux ce qui permet une mixité sociale.

- Description des lieux

La salle multiactivités de l'Odyssée et le stade municipal permettent d'accueillir un grand nombre d'enfants. Des locaux différenciés et adaptés permettent l'accueil de quatre groupes : les "jaunes" (enfants de 3 et 5ans), les "rouges" (enfants de 6 à 8ans), les "bleus" (enfants de 9 et 10ans) et les "noirs" (enfants de 11ans ou plus). Les « petits » utilisent les deux salles de l'odyssée et les « grands » utilisent les bâtiments du stade. En extérieur, quatre terrains de football permettent le déroulement de grands jeux et d'activités diverses. Des sanitaires adaptés aux enfants sont également utilisés.

- Fonctionnement

Le centre fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 (sur demande à la mairie) ou 7h45 à 18h pendant chaque période de vacances scolaires sauf à Noël.

L'équipe du centre de loisirs sera composée (en alternance) de :

- Un directeur.
- Un directeur adjoint.
- 9 Animateurs Bafa
- 5 stagiaires BAFA
- 8 animateurs non diplômés.



AXE 1 : LE RESPECT DE L'INDIVIDU

<p>Significations pour les « jaunes/rouges »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter les rythmes individuels de l'enfant : prendre en compte le rythme de chacun en s'adaptant à chaque enfant et non demander aux enfants de s'adapter à une structure. • Respecter et appliquer le règlement. 	<p>Significations pour les « bleus/noirs »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux enfants d'avoir une attitude responsable. • Respecter et appliquer le règlement. • Comprendre et savoir négocier les règles.
<p>Les moyens :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place d'un temps d'accueil qui permet à l'enfant de s'installer à son rythme et lui laisser la possibilité de ne rien faire. 2. Proposer une sieste pour les petits, une relaxation pour les enfants qui en ont besoin et un temps calme pour les plus grands. 3. Affichage des règles de vie informant les enfants sur leurs droits et leurs devoirs. 	<p>Les moyens :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Instaurer des temps d'échange, d'écoute entre enfants et animateurs afin de mettre en place des moments de régulation de conflits entre enfants. 2. Concertation pour négocier des règles de vie au quotidien.
<p>Les critères d'évaluations :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réunion bilan individuelle et/ou collective. 2. Recenser le nombre de déviations au cours de la journée. 	<p>Les critères d'évaluations :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réunion bilan individuelle et/ou collective. 2. Recenser le nombre de déviations au cours de la journée.



AXE 2 : LA VIE EN SOCIÉTÉ

Significations pour les « jaunes/rouges »

- Favoriser l'épanouissement et le développement des enfants au sein d'un groupe.
- Permettre à l'enfant de trouver sa place parmi les autres et lui apprendre à vivre en groupe.

Significations pour les « bleus/noirs »

- Favoriser l'autonomie, la liberté de choix et rendre l'enfant acteur de ses loisirs.
- Mettre en avant la notion du "vivre ensemble".

Les moyens :

1. Regrouper les enfants par tranche d'âge pour proposer des activités adaptées.
2. Mise en place d'activités entre les deux groupes mais également avec d'autres enfants fréquentant d'autres structures.

Les moyens :

1. Proposer des activités diversifiées en autonomie sur les temps d'accueil et les temps libres.
2. Mettre à disposition des enfants une boîte à idées.
3. Favoriser l'esprit de groupe et la mixité.
4. Développer son esprit d'entraide, de partage à travers des activités communes.
5. Aider l'enfant à faire par lui-même.

Les critères d'évaluations :

Réunion bilan individuelle et/ou collective.

Les critères d'évaluations :

Réunion bilan individuelle et/ou collective.



AXE 3 : EDUCATION À LA CITOYENNETÉ

<p>Significations pour les « jaunes/rouges »</p> <p>Valoriser les enfants dans le cadre des diverses activités.</p>	<p>Significations pour les « bleus/noirs »</p> <p>Permettre aux enfants de devenir des individus lucides capables d'affronter la réalité.</p>
<p>Les moyens :</p> <p>Propositions d'activités pleinement adaptées aux besoins et ressources des enfants.</p>	<p>Les moyens :</p> <p>Favoriser une démarche de projet où les enfants sont partie prenante afin de les rendre acteurs de leurs loisirs, leur permettre de prendre place dans leur environnement.</p>
<p>Les critères d'évaluations :</p> <p>Réunion bilan individuelle et/ou collective.</p>	<p>Les critères d'évaluations :</p> <p>Réunion bilan individuelle et/ou collective.</p>

LES ACTIVITÉS

Au cours de chaque période de vacances, les activités du centre de loisirs s'articulent autour de thématiques (une pour chaque vacances) proposées aux enfants ou par eux mêmes. Les programmes sont établis jour par jour afin de permettre aux familles d'avoir une meilleure lisibilité des activités proposées. Cet été, le thème pédagogique sera "l'Espace".

Une consultation des enfants sera mise en place afin de déterminer leurs attentes et envies et définir les besoins de tous pour créer un ensemble de temps d'activité cohérent.

Chacun aura la liberté de s'exprimer comme il le souhaite. La programmation peut donc, en cours de vacances, être légèrement modifiée si la demande des enfants est différente et s'ils s'investissent avec l'animateur pour la mettre en place.

L'équipe d'animation, lors de la mise en place de ses activités, peut faire appel à des personnes extérieures au centre de loisirs, soit parce qu'elles sont reconnues comme compétentes dans une spécificité, soit parce qu'elles possèdent les qualifications nécessaires à la pratique de l'activité.

Les activités sont adaptées aux enfants, en fonction de leur âge. Outre les activités au centre de loisirs, diverses sorties sont prévues au cours de ces vacances : la piscine, la plage, l'équitation, le golf, des journées inter-centre avec la structure de Port-en-Bessin, des nuitées au centre, deux mini-camps en sont des exemples.

Quelle que soit la tranche d'âge, nous retrouvons les mêmes types d'activités mais adaptées :

- **Les activités sportives** : découverte ou approche de sports divers et variés collectifs ou individuels, parcours de motricité, jeux sportifs, etc.
- **Les activités d'expression corporelle ou orale** : jeux de groupe, rondes, mimes, danse, théâtre, chants, musique, jeux musicaux, etc.
- **Les activités créatives, artistiques ou manuelles** : pâte à sel, peinture, fabrication d'objets avec divers matériaux (nobles ou de récupération), etc.





UNE JOURNÉE TYPE

Heures	Organisation de l'équipe	Axes éducatifs	Liens
De 7h30 à 9h	- Accueil spécifique du matin proposé aux familles avec un animateur par tranche d'âge présent dès 8h et un second dès 8h30. - Activités libres et au choix.	- Favoriser le lien avec les familles. - Respecter le rythme biologique de l'enfant. - Favoriser la relation d'échanges avec les parents. - Donner libre choix à l'enfant dans ses activités.	→ Axe 1. → Axe 2
De 9h à 9h15	- Rassemblement des enfants. - Vérification des présences par tranche d'âge.	- Sécuriser l'enfant en lui expliquant la journée et les activités.	→ Axe 1.
De 9h15 à 11h30	- Mise en place d'une dynamique de jeux. - Déroulement des activités avec explication et réalisation.	- Favoriser l'imagination, le développement psychomoteur de l'enfant. - Permettre le jeu pour le jeu. - Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant.- Faire respecter les règles de vie collective et de sécurité.	→ Axe 2 → Axe 1
De 11h30 à 11h45	- Retour au calme. - Rangement des activités. - Passage aux toilettes.	- Favoriser la responsabilisation des enfants. - Faire respecter l'hygiène - Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant.	→ Axe 3 → Axe 1 → Axe 2
De 11h45 à 12h	- Accompagnement des enfants vers le lieu de restauration. - Prise en charge par les parents des enfants qui ne mangent pas à la cantine.	- Faire respecter les règles de sécurité. - Favoriser le dialogue avec les parents et l'enfant sur les temps d'activités vécus.	→ Axe 1
De 12h à 13h30	- Repas. - Mixité entre les grands et les petits sur une même table. Cela favorise l'entraide.	- Faire respecter les règles de vie collective. - Apprendre à se servir, à couper ses aliments. - Respecter la nourriture.	→ Axe 1 → Axe 2
De 13h30 à 14h	- Sieste ou temps calme pour les « petits ». - Temps calme pour les « grands ».	- Permettre la détente de l'enfant par le jeu. - Accueillir les enfants arrivant pour la demi-journée.	→ Axe 1
De 14h à 15h	- Sieste ou temps calme pour les « petits ». - Organisation similaire au matin pour les « grands ».	- Favoriser le rythme de l'enfant. - Favoriser le respect d'autrui. - Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant.	→ Axe 1 → Axe 3 → Axe 2
De 15h à 16h30	- Organisation similaire au matin pour les grands et les petits.	- Favoriser le respect d'autrui. - Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant. - Favoriser l'imagination, le développement psychomoteur de l'enfant. - Permettre le jeu pour le jeu.	→ Axe 1 → Axe 2
De 16h30 à 16h45	- Temps de goûter.	- Faire respecter les règles de vie collective, d'hygiène et de sécurité.	→ Axe 1
De 16h45 à 18h	- Temps libre. - Retour au calme. - Bilan de la journée. - Accueil du soir. - Retour sur la journée de l'enfant avec les parents et l'enfant.	- Favoriser le dialogue avec la famille. - Favoriser le départ des enfants dans le calme. - Favoriser l'échange entre l'enfant, le parent et l'animateur.	→ Axe 1
De 18h à 18h30	- Réunion d'équipe : bilan, préparation de la journée à venir, point sur le matériel.	- Favoriser une bonne organisation et un bon fonctionnement du séjour. - Favoriser le dialogue entre les membres de l'équipe. - Développer le travail d'équipe.	